

ÉVÊCHÉ

DE QUIMPER

ET DE LÉON



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de Poncos Lannou

École libre de Garçons.

1^o Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. oui

2^o Par qui est-elle tenue ?

R. par les frères de J. B. De La Salle

Et combien a-t-elle de maîtres ?

R. Cinq et un Cuisinier

3^o Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. soixante à soixante-dix

Et combien de pensionnaires ?

R. vingt à vingt, actuellement, neuf et y en viendra d'autres

4^o A qui appartient l'immeuble ?

R. à M^{rs} Cavellat chapelain à Ploigneau et Guivarch Recteur

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. par les fonds du Recteur et des secours de l'Evêché
La fabrique paie les contributions au nom de M^{rs} Guivarch et
Cavellat et les travaux de réparations urgentes.

Paroisse de Poncos Lannou

École libre de Filles.

1^o Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. oui

2^o Par qui est-elle tenue ?

R. par des religieuses sécularisées (Kermaria)

Et combien a-t-elle de maîtresses ?

R. trois, deux classes une surveillante ; De plus une cuisinière

3^o Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. soixante à quatre-vingt

Et combien de pensionnaires ?

R. Cinquante

4^o A qui appartient l'immeuble ?

R. à M^{lle} L. Strat de Plumelin (Morbihan)

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. par les rétributions scolaires et sous particuliers

École communale de filles.

5^o L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. non

Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. —

Personnel congréganiste.

6^o En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. oui deux sœurs (Kermaria) pour malades et sacristie

Quel en est le nombre ?

R. deux

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. à des filles de Jésus de Kermaria

Veillez bien, M , répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Evêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Evêque de Quimper & de Léon.